

# MON CONTRÔLE TECHNIQUE REMBOURSÉ\*

- > à 100% pour l'achat de 4 pneus MICHELIN ;
- > à 50% pour l'achat de 2 pneus MICHELIN.

\* Voir mentions légales.

\* Offre non cumulable réservée aux particuliers dans la limite des 2 500 premières participations conformes, dans le Réseau Citroën France participant. Pour l'achat de pneumatiques MICHELIN et de leur pose sur votre véhicule au tarif en vigueur au moment de l'opération entre le 01/12/2020 et le 31/01/2021 dans un atelier Citroën participant et la réalisation du Contrôle Technique obligatoire du même véhicule dans les 2 mois précédant son expiration entre le 01/11/2020 et le 28/02/2021, recevez une carte Citroën Exclusive digitale d'un montant de : 50% du prix TTC payé pour votre Contrôle Technique dans la limite de 40€ pour l'achat de 2 pneumatiques MICHELIN ; 100% du prix TTC payé pour votre Contrôle Technique dans la limite de 80€ pour l'achat de 4 pneumatiques MICHELIN. Retrouvez les modalités de réception de la carte Citroën Exclusive sur [citroen.fr/apv](http://citroen.fr/apv). Pour participer, le client doit s'inscrire avec sa propre adresse email à l'opération avant le 28/02/2021 à 23h00 sur le formulaire disponible via [citroen.fr/apv](http://citroen.fr/apv), et télécharger sa facture Citroën des pneus MICHELIN posés, ainsi que la facture ou preuve d'achat et le procès-verbal du Contrôle Technique. Les noms et adresses sur les factures client et le procès-verbal du Contrôle Technique doivent être identiques à ceux du dossier d'inscription, et l'adresse email utilisée ne doit pas être celle d'un garage Citroën, sous peine de nullité. La participation à l'offre de remboursement est limitée à une inscription par facture (même Point de Vente émetteur, même numéro de facture). Tout dossier incomplet sera considéré "non conforme" et ne fera pas l'objet d'un envoi de carte Citroën Exclusive : le client recevra un email lui indiquant la non-conformité de son dossier, et devra se réinscrire sur le formulaire disponible via [citroen.fr/apv](http://citroen.fr/apv) avant le 28/02/2021 à 23h00. Les clients peuvent se manifester pour toute réclamation, suivi de dossier, ou autre question, via [citroen.fr/apv](http://citroen.fr/apv) avant le 30/04/2021. Passé ce délai, les réclamations ne seront plus traitées. Sous réserve de la conformité du dossier, les cartes Citroën Exclusive seront expédiées par email dans un délai de 4 à 8 semaines à compter de la fin de l'opération. AUTOMOBILES CITROËN ne saurait être tenu responsable en cas de non distribution de l'email contenant la carte Citroën Exclusive, envoyé à l'adresse email fournie par le client lors de sa participation. En cas de difficulté avec une carte Citroën Exclusive, le client est invité à contacter son Point de Vente Citroën participant. \*\* CITROËN ASSISTANCE EN FRANCE 0 800 05 24 24 - EN EUROPE +33 549 25 24 24. A partir de la date de réalisation d'un entretien périodique, d'une intervention de mécanique ou d'une intervention de carrosserie sur le véhicule dans le Réseau Citroën et pendant 12 mois, jusqu'au 20<sup>ème</sup> anniversaire du véhicule, l'Assistance est offerte en cas de panne (mécanique, électrique et électronique hors batterie), d'accident, d'erreur de carburant, de perte de clés ou de clés bloquées à l'intérieur du véhicule, intervenant partout en Europe, sans franchise kilométrique. Cette offre commerciale ne s'applique pas aux véhicules couverts par une garantie commerciale ou un Contrat de Service Citroën actif ou tout contrat de Garantie, Extension de Garantie, Maintenance ou service pour les Véhicules d'Occasion vendu dans le Réseau Citroën Select. Sous exclus des prestations de mobilité et d'hébergement, les propriétaires, utilisateurs et passagers des ambulances, des véhicules sanitaires légers, des véhicules destinés au transport routier de personnes, des taxis, des autocarols, des véhicules ayant subi une transformation technique, des véhicules utilisés en compétition ou en rallye ainsi que des véhicules de location de courte durée loués pour une période de moins de douze mois consécutifs. Pour ces véhicules, seuls un dépannage sur place ou un remorquage peuvent être proposés gratuitement. Conditions générales disponibles en points de vente Citroën participants ou sur [www.citroen.fr/assistance](http://www.citroen.fr/assistance). Pour les personnes sourdes et malentendantes, le service est accessible par SMS au 06 70 92 13 02. Sous réserve d'accessibilité du véhicule (parking, ...). AUTOMOBILES CITROËN - 642 050 199 R.C.S. Nanterre - DEUR/DCPF/SERP/AMCS/MBCS - 10/2020 - Crédits photos : Citroën et Hervé Plumet.